

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1135

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 45

À la première phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« même décision »

les mots :

« décision mentionnée au premier alinéa de l'article L. 1143-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.